

aise. Nous avons droit à deux voyages par la voie des airs présentement, et c'est très agréable. Mardi de cette semaine je déjeunais à la maison tandis que le soir même je prononçais un discours au Sénat. J'aime bien ce genre d'arrangement, car lorsqu'il me faut prendre le train je perds deux journées. Si après la séance du Sénat le jeudi on pouvait prendre l'avion pour se rendre chez soi en huit ou dix heures et y passer la fin de semaine à visiter sa famille et ses amis,—de même qu'à faire, à l'occasion, un peu de travail à son bureau,—il n'y aurait pas lieu de se plaindre. Évidemment, les honorables sénateurs de l'Ontario ne se livreraient à aucun travail le samedi, car ils savent que c'est congé au Sénat et qu'ils ne doivent pas travailler. Cette observation s'applique également aux sénateurs du Québec. Mais quant à nous autres, si nous pouvions être à la maison le samedi et le lundi, nous pourrions y faire un peu de travail et repartir le mardi matin pour assister à la séance que le Sénat tient ce soir-là. Ainsi, il n'y aurait pas d'inconvénient. Je me risque à dire au nom des autres sénateurs du Manitoba que nous sommes disposés à voyager par avion afin de pouvoir passer les samedi, dimanche et lundi à la maison.

J'estime que le comité n'a pas rempli son devoir envers le Sénat. Sans doute la plupart des membres de ce comité étaient-ils de l'Ontario et du Québec. Ils n'ont pas tenu compte des nombreuses privations que doivent s'imposer ceux d'entre nous qui habitent les régions plus éloignées du pays. Nous devons, pendant plusieurs semaines, quitter familles, affaires, foyers. Moi qui suis homme d'affaires, j'avoue bien franchement que les affaires me manquent beaucoup. Les gens de Winnipeg me diront peut-être que je n'ai qu'à démissionner parce qu'il y en a bien d'autres pour me remplacer, mais quand on a siégé ici pendant vingt-cinq ans, l'idée d'offrir sa démission de but en blanc ne sourit guère.

Il me semble qu'il y aurait lieu d'étudier la question à nouveau après avoir constitué un comité dont certains des membres représenteraient les provinces des Prairies et les provinces Maritimes, afin que le restaurant fonctionne le samedi, tout au moins, sinon le lundi. Si la chose est impossible, alors nous demandons au gouvernement du Canada d'assurer le transport par avion des sénateurs qui viennent des provinces Maritimes et du Manitoba, afin que nous puissions rentrer chez nous en fin de semaine.

L'honorable M. Roebuck: Honorables sénateurs, me serait-il permis de faire une mise au point relativement à ce qu'on vient de dire, à savoir que les sénateurs d'Ontario ne

se trouvent pas dans la même situation que ceux des provinces Maritimes ou des provinces de l'Ouest? Le comité que j'ai l'honneur de diriger devra siéger les lundis et vendredis des trois prochaines semaines,—de fait il devra se réunir tous les jours pendant trois semaines, de sorte que les sénateurs d'Ontario qui font partie de ce comité n'ont pas l'avantage, dont parlait le sénateur senior de Winnipeg (l'honorable M. Haig) de pouvoir rentrer chez eux le jeudi soir pour ne revenir que le mardi. Nous restons à Ottawa. Je pourrais m'en retourner chez moi, mais j'en suis empêché par la besogne qui m'a été confiée. J'estime que les sénateurs d'Ontario qui passent leurs fins de semaine à Ottawa méritent certains égards.

De ce qu'il est parfois arrivé qu'un très petit nombre de personnes se soient présentées au restaurant pour le petit déjeuner, il faut conclure qu'on n'a pas besoin du personnel tout entier pour ce repas. Servir huit personnes n'exige pas la présence du personnel au complet.

L'honorable M. Brunt: Il suffirait d'un personnel réduit.

L'honorable M. Roebuck: En effet. Et lorsqu'il ne vient, comme on l'a dit, que 25 ou 28 personnes pour le déjeuner, alors on n'a besoin que du personnel qu'il faut pour les servir plutôt que du nombre qu'il faut pour servir tout le monde dans les édifices du Parlement. Il suffirait de suivre la chose d'un peu plus près et de prendre des dispositions en conséquence pour nous assurer le service auquel nous croyons avoir droit et dont nous avons certes besoin. Je songe surtout aux membres du comité permanent des divorces qui devront rester à leur poste les lundis et vendredis pendant plusieurs semaines à venir.

L'honorable M. White: Honorables sénateurs, je tiens à signaler que les membres du comité qui viennent de l'Ouest canadien sont actuellement les mêmes que ceux de la dernière session. Le comité comprend un sénateur de la province de Québec,—Son Honneur le Président,—et je suis le seul représentant de l'Ontario. Les autres représentants du Sénat au comité viennent tous de provinces qui sont trop éloignées pour qu'ils s'y rendent en fin de semaine.

Pour la gouverne du sénateur de Toronto-Trinity (l'honorable M. Roebuck), je dirai que, jusqu'à la fin de la dernière session, la salle à manger était desservie par un personnel réduit le samedi. Cependant, d'après le rapport présenté au comité, les frais d'exploitation du restaurant le samedi étaient tellement élevés par rapport aux recettes que le comité a décidé de le fermer.